

Pour que
personne
ne dorme
à la rue



A l'occasion de la
NUIT BLANCHE DES SANS LOGIS
Saint-Etienne – 27 octobre 2011

PETITION

Pour que personne ne dorme dans la rue

*Aujourd'hui, dans la Loire, des familles sont à la rue :
elles passent la nuit dans des abris de fortune ou même dehors.*

C'EST INTOLERABLE !

Comme citoyen responsable, j'exige du Préfet, représentant de l'Etat, qu'il remplisse sa mission en apportant une réponse concrète au droit à un toit, droit fondamental et inconditionnel pour toute personne. Pour cela, il doit lancer un programme de mobilisation des locaux et logements vacants, en usant du droit de réquisition, et reloger toutes les personnes et familles installées dans des campements ou squats.

J'appelle solennellement les responsables politiques et élus de notre département à prendre leurs responsabilités et à tout mettre en œuvre pour que tous les sans logis retrouvent un toit, y compris en usant de leur pouvoir de réquisition de logements vides.

Face à cette situation de non assistance à personnes en danger, j'estime légitimes toutes actions de mise à l'abri des sans logis.

La solidarité n'est pas un délit !

NOM

Signature

Pour que
personne
ne dorme
à la rue



A l'occasion de la
NUIT BLANCHE DES SANS LOGIS
Saint-Etienne – 27 octobre 2011

PETITION

Pour que personne ne dorme dans la rue

*Aujourd'hui, dans la Loire, des familles sont à la rue :
elles passent la nuit dans des abris de fortune ou même dehors.*

C'EST INTOLERABLE !

Comme citoyen responsable, j'exige du Préfet, représentant de l'Etat, qu'il remplisse sa mission en apportant une réponse concrète au droit à un toit, droit fondamental et inconditionnel pour toute personne. Pour cela, il doit lancer un programme de mobilisation des locaux et logements vacants, en usant du droit de réquisition, et reloger toutes les personnes et familles installées dans des campements ou squats.

J'appelle solennellement les responsables politiques et élus de notre département à prendre leurs responsabilités et à tout mettre en œuvre pour que tous les sans logis retrouvent un toit, y compris en usant de leur pouvoir de réquisition de logements vides.

Face à cette situation de non assistance à personnes en danger, j'estime légitimes toutes actions de mise à l'abri des sans logis.

La solidarité n'est pas un délit !

NOM

Signature